



RAPPEL: nous recherchons toujours des personnes bénévoles pour le renouvellement du conseil d'administration du CCAS !

Dans une petite commune, l'action sociale est portée par le CCAS en lien avec les institutions publiques et privées.

Le CCAS se mobilise:

- pour l'aide sociale aux habitants,
- pour l'aide aux démarches administratives, etc.

Il peut proposer l'organisation de collectes (aliments, vêtements)

Parmi les membres nommés, peuvent figurer :

- un représentant des associations familiales désigné sur proposition de l'union départementale des associations familiales (UDAF) ;
- un représentant des associations de retraités et de personnes âgées ;
- un représentant des personnes handicapées ;
- un représentant des associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions.

Mais souvent dans les petits villages il n'y a pas de candidats officiels qui sont présentés. Dans ce cas très courant, le maire nomme des personnes présentant une expérience dans le domaine social, ou qui participent à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune.

N'hésitez pas à nous questionner :) !

Nous attendons vos candidatures d'ici le vendredi 24 avril 2026 en contactant le secrétariat de mairie.

mairie de Saint-Guilhem-le-Désert

Grand Chemin du Val de Gellone, 34150, Saint-Guilhem-le-Désert

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}

Vous avez reçu cet email parce que vous vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)

